

<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE**  
Le 26 avril 2004

## ERRATUM

### IDENTIFICATION ET SAISIE DES ORDRES ET MAINTIEN DES DOSSIERS AFFÉRENTS

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée à la page 3 de la circulaire no 032-2004 publiée en date du 1<sup>er</sup> avril dernier. En effet, dans le libellé de la section intitulée « Changements apportés au Système automatisé de Montréal (SAM) », la dernière phrase aurait dû se lire comme suit :

*« Si l'actionnaire important est également un initié, c'est le code d'identification d'actionnaire important qui prévaut. »*

Pour toute question de nature réglementaire concernant la présente circulaire, veuillez communiquer avec Mme Nathalie Gallant, responsable, Surveillance des marchés, au (514) 871-3525 ou à l'adresse courriel [ngallant@m-x.ca](mailto:ngallant@m-x.ca). Pour toute question portant sur les fonctionnalités du Système automatisé de Montréal relatives à l'identification des ordres, veuillez communiquer avec le centre d'assistance technique au 1-877-588-8489 ou par courriel à l'adresse [samsupport@m-x.ca](mailto:samsupport@m-x.ca).

Jacques Tanguay  
Vice-président, Division de la réglementation

Circulaire no : 053-2004